

Wainfleet, le 23 mars 1947.

Cher sénateur Murdock,

J'accuse réception de votre lettre du 23 mars, et je vous remercie infiniment des démarches que vous faites en faveur de mes malheureux parents en Europe. Sénateur Murdock, je désirerais vous donner quelques renseignements concernant mes parents. Ce sont de Hongrois descendance allemande, dont les parents habitent la Hongrie depuis un siècle; ils n'ont rien à se reprocher; mais ils ont dû tout donner pour cette guerre affreuse qu'ils voudraient bien oublier. Ces gens avaient une demeure, une terre, quatre boeufs, deux chevaux, ainsi que 7 enfants qui gagnaient leur vie sur cette terre. Le 10 septembre dernier, lorsque leurs travaux ont été terminés, le gouvernement s'est emparé de leur récolte. Il leur a laissé de la nourriture pour trois mois. On leur a dit alors qu'on les enverrait quelque part en Allemagne. Ils demeurent encore en Hongrie, mais le nouveau propriétaire occupe déjà leur maison. On leur a laissé une chambre pour y vivre en famille, mais ils s'attendent d'être déplacés d'un jour à l'autre. Ainsi, cher sénateur Murdock, s'il n'y a point de bureau d'immigration en Hongrie, je crois que nous pourrions les retrouver dans le camp des Hongrois déplacés dans la zone américaine, si toutefois ils ont été déplacés durant ce temps. Je vous remercie de nouveau.

Bien à vous,

MME PEARL KLOTZ,

*R.R. 1 Wainfleet, Ontario.*

L'hon. M. ROEBUCK: Quelle est leur degré de parenté avec cette femme qui demeure au Canada?

Le PRÉSIDENT: La soeur et le beau-frère avec 7 enfants.

L'hon. M. ROEBUCK: Sont-ils mariés?

Le PRÉSIDENT: Oui.

L'hon. M. ROEBUCK: Ils n'entreront pas, quelle que soit la gravité de leur cas.

Le PRÉSIDENT: Dans la première lettre qu'il m'a adressée, M. Jolliffe m'a dit que la Division de l'Immigration n'avait pas de bureau d'examen en Hongrie.

L'hon. M. HAIG: Les règlements actuels leur défendent d'entrer.

Le PRÉSIDENT: J'ignore quelle est l'opinion du Comité, mais si ces gens sont dans la zone américaine des personnes déplacées, le gouvernement canadien pourrait conclure une entente avec le gouvernement américain en vue d'amener certaines de ces personnes au Canada.

L'hon. M. HAIG: C'est là le problème en ce moment; le Gouvernement ne leur permet pas d'entrer.

Le PRÉSIDENT: L'autre problème, c'est que ce sont des Hongrois de descendance allemande.

L'hon. M. HAIG: Nous ne devrions pas nous hâter de prendre une décision.

L'hon. M. ROEBUCK: Nous ne devrions pas nous occuper de cas particuliers. Si nous désirons faire quelque chose, j'ai dans mon bureau une centaine de dossiers qui renferment chacun un cas aussi pathétique que celui que vient de citer le président. Nous ne devons pas nous occuper de cas particuliers. Je dois dire qu'apparemment un changement a été apporté dans le mode d'administration de notre service d'Immigration. Les années passées, on pouvait s'adresser à ce département et faire étudier chaque cas selon sa valeur intrinsèque. On nous demandait: "Est-ce un bon immigrant, ou n'est-il pas un mauvais immigrant?" Si ses qualifications étaient suffisantes, et s'il était dans l'intérêt du Canada de